

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Agen, jeudi 13 juin 2019

COMMUNIQUE DE SOPHIE BORDERIE, PRESIDENTE

REORGANISATION DU SERVICE DES FINANCES PUBLIQUES

Un projet qui doit tenir compte de la réalité des territoires et de leurs habitants

« Le 7 juin 2019, le Directeur général des Finances Publiques est venu me présenter les pistes de réforme de l'organisation du réseau Trésor Public en Lot-et-Garonne.

Le but affiché officiellement, alors que le processus est engagé depuis plusieurs mois dans le cadre de la réforme de l'Etat voulue par le gouvernement, est d'augmenter le nombre de « points de contact » de la DGFIP dans le département en passant de 10 à 21.

En réalité, cela signifie :

- que les trésoreries de proximité de Casteljaloux, Miramont, Aiguillon, Nérac, Monflanquin Duras, Mézin, Castillonnès et Fumel seraient fermées et remplacées par des permanences d'agents selon des modalités non connues à ce jour ;
- que le service fiscal de Tonneins verrait ses compétences restreintes et transférées vers Marmande (ce service deviendrait un simple « accueil de proximité », conservant un point d'accueil destiné aux particuliers, mais en passant de 10 à 2 ou 3 agents) ;
- que les trésoreries de Villeneuve-sur-Lot et Marmande ne conserveraient qu'un service de gestion comptable ;
- que seule la ville d'Agen disposerait, finalement, d'un panel complet de services aux collectivités et à la population.

A l'exposé de ces éléments, je rejoins les inquiétudes exprimées par les organisations syndicales. Il ne faudrait pas en effet qu'une prétendue modernité d'organisation cache en réalité un délitement du service des finances publiques sur les territoires.

J'en appelle à la plus grande vigilance et je proposerai à l'Assemblée départementale d'adopter une motion en ce sens lors de la commission permanente de ce vendredi 14 juin.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, la justice territoriale est pour moi essentielle et je suis convaincue que nous avons la chance dans notre pays d'avoir un service public de qualité. Mais vouloir plaquer un modèle technocratique paré des atours de la « rationalisation » sans se préoccuper des modes de vie des populations est le meilleur moyen d'affaiblir un peu plus ce « patrimoine de ceux qui n'en ont pas ». Je plaide pour que l'organisation des services publics, en particulier ceux dits de proximité, s'adaptent à nos concitoyens et non l'inverse. »